

2010_B007

**OBJET : Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil -
Acquisition de la parcelle AY292**

Le 4 février 2010, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni, en session ordinaire, à l'Espace Aixagone de Saint-Cannat, sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 28 janvier 2010, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Gérard BRAMOULLÉ, vice-président, Aix-en-Provence - Guy ALBERT, vice-président, Jouques - Guy BARRET, vice-président, Coudoux - Jean BONFILLON, vice-président, Fuveau - Michel BOULAN, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - Michel BOYER, vice-président, Simiane-Collongue - Danièle BRUNET, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Dominique BUCCI, Membre du Bureau, Les Pennes-Mirabeau - Jacques BUCKI, vice-président, Lambesc - Christian BURLE, vice-président, Peynier - Jean-Louis CANAL, vice-président, Rousset - Philippe CHARRIN, vice-président, Vauvenargues - Jean-David CIOT, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparade - Georges CRISTIANI, vice-président, Mimet - Robert DAGORNE, vice-président, Eguilles - Gérard DELOCHE, vice-président, Aix-en-Provence - Sylvaine DI CARO, membre du Bureau, Aix-en-Provence - Jean-Pierre DUFOUR, vice-président, Saint-Estève-Janson - Jean-Claude FERAUD, vice-président, Trets - Claude FILIPPI, vice-président, Ventabren - Loïc GACHON, vice-président, Vitrolles - Jacques GARÇON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Philippe GARDIOL, membre du Bureau, Vitrolles - Jacky GERARD, vice-président, Saint-Cannat - Jean-Christophe GROSSI, membre du Bureau - Frédéric GUINIERI, vice-président, Puyloubier - Mireille JOUVE, vice-président, Meyrargues - Henri LAFON, membre du Bureau, Pertuis - Robert LAGIER, vice-président, Meyreuil - Patricia LARNAUDIE, membre du bureau, Aix-en-Provence - Christian LOUIT, vice-président, Aix-en-Provence - Joël MANCEL, vice-président, Beaucueil - Régis MARTIN, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - Richard MARTIN, vice-président, Cabriès - Pascale MORBELLI, membre du Bureau, Vitrolles - Roger PELLENC, vice-président, Pertuis - Jean-Claude PERRIN, vice-président, Bouc Bel Air - Jean-Marc PERRIN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Liliane PIERRON, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jacky PIN, vice-président, Rognes - Jean-Pierre SAEZ, vice-président, Venelles - Bruno SANGLINE, membre du bureau, Bouc Bel Air - Jules SUSINI, vice-président, Aix-en-Provence - Francis TAULAN, membre du bureau, Aix-en-Provence - Jean-Louis TURCAN, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

Robert FOUQUET, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Jules SUSINI
Catherine RIVET-JOLIN, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Roger PELLENC
Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à Gérard BRAMOULLÉ

Excusé(e)s :

Michel AMIEL, vice-président, Les Pennes Mirabeau
Jean CHORRO, vice-président, Aix-en-Provence
Fatima DRAOUZIA, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Lucien DUPERREY, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon
Alexandre GALLESE, vice-président, Aix-en-Provence
Gérard GERACI, vice-président, Aix-en-Provence
Sophie JOISSAINS, vice-président, Aix-en-Provence
Maryse JOISSAINS MASINI, Président, Aix-en-Provence
Michel LEGIER, vice-président, Le Tholonet
Danielle LONG, vice-président, Peyrolles-en-Provence
Stéphane PAOLI, membre du Bureau, Aix-en-Provence
Roger PIZOT, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 4 FEVRIER 2010

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC
Monsieur Robert LAGIER

**Objet : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC - ZAC DU CARREAU
DE LA MINE A MEYREUIL - Acquisition de la parcelle AY 292.
Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Il s'agit d'acquérir une parcelle dans la ZAC dont le propriétaire est la Commune de Meyreuil.

Exposé des motifs :

En décembre 2005, la CPA a acheté l'ensemble du site du Carreau de la Mine à Charbonnages de France.

A l'occasion du bornage précis du périmètre, il s'est avéré qu'un délaissé de 761 m² appartient toujours à la Commune de Meyreuil. Cette parcelle cadastrée AY 292 est située le long de la voie d'accès sur un parking. Vous trouverez en annexe un plan de situation.

Dans le cadre des aménagements de la ZAC, la Commune de Meyreuil cède gratuitement cette parcelle à la CPA.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération n° 2006_A350 du conseil communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,

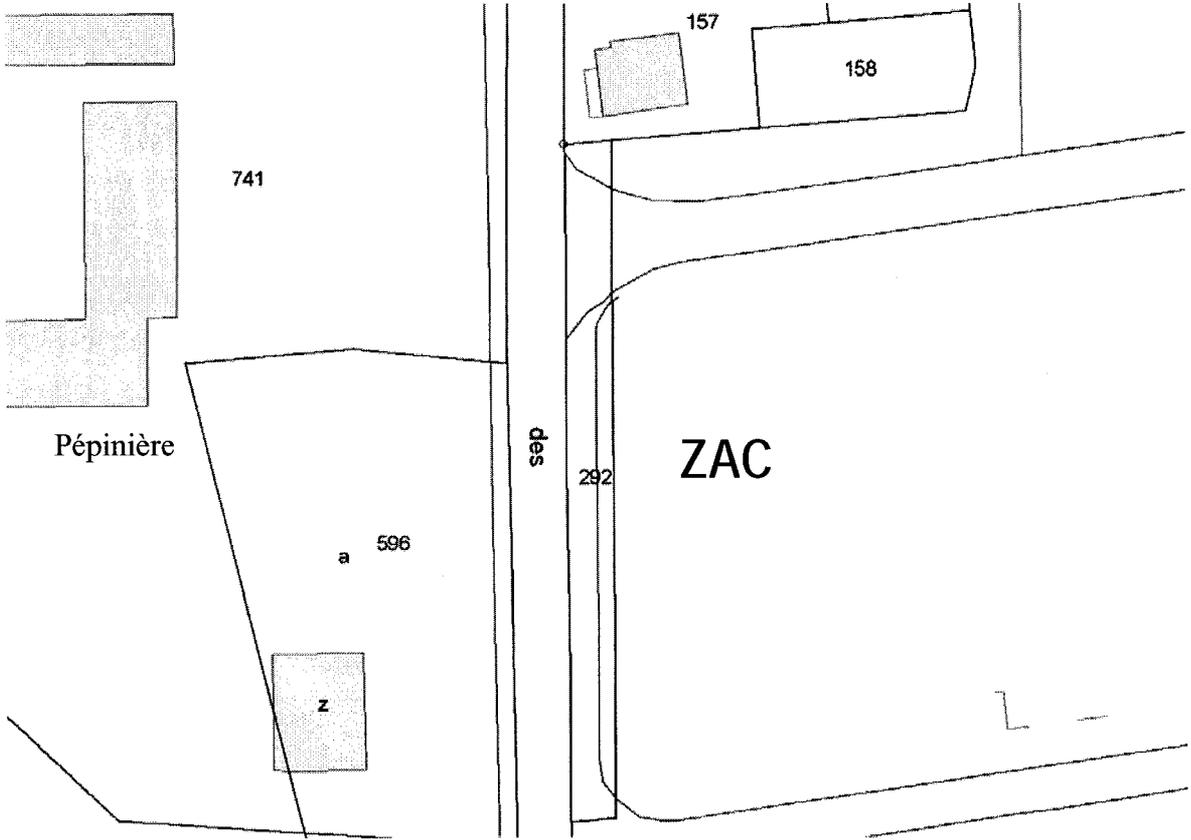
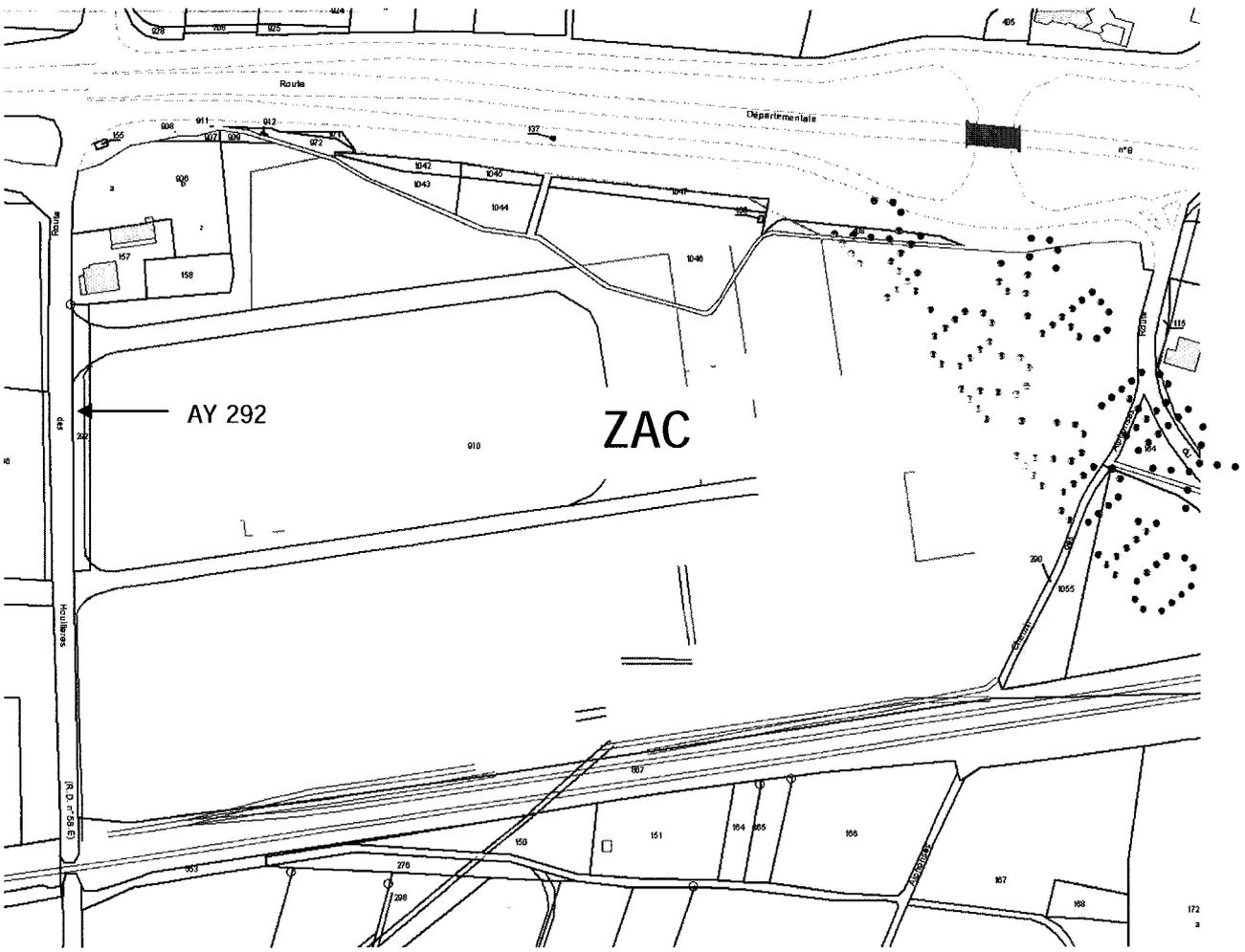
VU la délibération n° 2007_A452 du conseil communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau,

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER l'acquisition de la parcelle AY 292 pour 761 m² à titre gratuit ;**
- **AUTORISER le Président ou son représentant à signer l'acte de vente.**



FICHE DE VISA BUDGETAIRE - BUREAU DU 15 janvier 2010

OBJET DU RAPPORT : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ZAC - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
Acquisition de la parcelle AY 292.

DIRECTION/SERVICE :	Direction des Infrastructures et de l'aménagement		
Nom du Rédacteur du rapport :	C.VAN OOST	TEL :	04.42.91.60.74
Nom du correspondant financier :	L. CARBONEL	TEL :	04.88.78.10.19
Code service (astre) :			

Investissements générateurs de charges de fonctionnement annuelles : €

Rapport ou Projet avec Recettes attendues :

Rapport sans incidence budgétaire

Imputation comptable

Nature/Fonction	OU N° Opération :DFMCM Budget annexe 3B90
-----------------	--

INSCRIT 2009	Réalisé	Disponible avant rapport	Montant du rapport

Incidences prévisionnelles sur les prochains exercices

2010	2011	2012	2013



VISA CARTOUCHE ENVIRONNEMENT

CARTOUCHE À REMPLIR OBLIGATOIREMENT : POUR LES DELIBERATIONS DONT LA CPA À LA PLEINE MAÎTRISE D'OUVRAGE, SONT EXCLUES LES DELIBERATIONS QUI CONCERNENT LES SUBVENTIONS, LES FONDS DE CONCOURS.

Objet du rapport :	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZAC : ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil - Acquisition de la parcelle AY 292.
Service rédacteur :	Direction des infrastructures et de l'aménagement Service des opérations d'aménagement
Nom du rédacteur	Carole VAN OOST
Téléphone :	04 42 91 60 74

AVIS DU SERVICE ECOLOGIE URBAINE :

**OBJET : Développement économique - ZAC - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil -
Acquisition de la parcelle AY292**

VU la délibération n°2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attribution au Bureau

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

